



25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET
TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.
ASSOCIATION LOI 1901
WWW.FLOORBALL.FR

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2014

Samedi 13 Septembre

Hôpital Rothschild, 5 rue Santerre – 75012 Paris

Préambule

Le présent procès-verbal ne constitue pas un relevé exhaustif vient compléter le support de présentation de cette AG, publié lui-même sur le site fédéral (rubrique « AG 2014 ») et qui en délivre l'essentiel du contenu. Ce PV retranscrit les informations complémentaires émises en séance, et les décisions prises par le vote de l'AG.

Ouverture de séance – Samedi 13/09

- 11h00 - Hôpital Rothschild, 5 rue Santerre – 75012 Paris
- Accueil des participants par le Président de la F.F.FL.

Liste des présents (signature de la feuille d'émargement)

Membres avec droit de vote (24)

Manuel ALEXANDRE (CLAP Nantes), Rudy ALADENISE (FC Villepinte), Olivier DANG (PUC Floorball), Christophe DAUPTAIN (Touraine Floorball), Sylvie DESBIOLLES (Dahuts du Lac), Vincent DUARTE (St Etienne Floorball), Sébastien DUBOIS (Club Unihockey Bisontin), Thierry FOURNIER (Isère Grésivaudan Floorball), Nicolas GABILLON (Club de Floorball Orléanais), Rodolphe GAYRAUD (Anjou Floorball), Dimitri GROULT (Brunoy Floorball), Guy JAYME (Marseille Floorball), Sylvain LABARRE (Renazé Floorball), Jean-François LANGLOIS (Rennes Floorball Club), Jérémy LAPORTERIE (Rouen Floorball), Pierre-François LEBLANC (Association Amiénoise de Floorball), Erwan LECUYER (ASPTT Nancy-Laxou Floorball), Nicolas LEVRIER (Lyon Floorball Club), Julien PINTA (Lynx Bordeaux), Alejandro RUSSO-MENDOZA (Annecy Floorball Club Les Trolls), Christian SCHULTZ (N'Run Martigues), Stevie SEIGNEUR (Phoenix de Wasquehal), Guenael WAGNER (IFK Paris), Stéphane WILLIAMSON (Nordiques FC)

Membres Comité Directeur (5)

Jérôme JOAILLE (Président), Manuel ALEXANDRE (Resp. Formation), Sébastien DUBOIS (Resp. Compétitions), Michael LANINI (Resp. Sélections), Nicolas LEVRIER (Resp. Jeunes)

Excusés : Gilles BIZOT (Secrétaire Général), Aurélie BOUCHER (Resp. Féminines), Josselin DEBRAUX (Resp. Communication), Jean-Marie FRASSE-SOMBET (Médecin Fédéral), Vincent GRIEU (Resp. Arbitrage), Marc de NAVACELLE (Trésorier)

Invités (5)

Jean-Marie COURTEILLE (Commission Arbitrage), Jean-François DESBIOLLES (Commission Jeunes), Julien MESONA (Club de Floorball Orléanais), Nicolas DOHIN (Brunoy), Vincent MOYON (Nordiques FC)



Quorum

Chaque groupement affilié et à jour des cotisations bénéficie d'un droit de vote suivant un barème appliqué en fonction du nombre de licenciés du groupement au jour de l'AG.

La FFFL réunit au jour de l'AG un total de 36 votants pour 93 voix.

Le quorum est fixé à 50% des votants et des voix, soit respectivement 18 et 47.

Le nombre de votants présents s'élève à 24 pour 69 voix.

➔ **Le quorum est donc atteint.**

Bilan général

Le floorball français continue de croître à un rythme relativement constant. 8 nouveaux clubs sont apparus en 2013-2014, pour deux disparitions. De nouveaux clubs vont s'inscrire également en saison 2014-2015 (dossiers reçus) et la saison qui s'ouvre devrait être marquée par une poursuite de la croissance. En termes de licenciés, il est difficile d'établir une projection précise mais il est évident que nous visons un nouveau cap, après avoir franchi la barre des 1000 licenciés en 2013-2014, pour la première fois. Cela passera par une consolidation et une croissance des clubs existants, autant que par de nouvelles arrivées. On note logiquement que les clubs les plus importants sont en général aussi ceux qui disposent de sections jeunes et s'ouvrent le plus aux filles.

De manière générale, deux points sont mis en avant comme essentiels pour l'avenir de notre organisation

1. l'esprit du floorball : celui-ci est mis à mal régulièrement par des comportements de joueurs, voire de responsables d'équipes. Les comportements antisportifs, contestataires, insultants se multiplient. Sans être naïfs nous ne devons pas les accepter comme une fatalité et il revient à chaque club de mener un travail sérieux et permanent d'éducation et de contrôle. D'autre part la fédération doit pouvoir se doter rapidement d'organes disciplinaires et d'éthique efficaces car il n'est pas tolérable ni durable de laisser des comportements déviants non sanctionnés. Une mobilisation générale est attendue.
2. La structure fédérale se fragilise : le nombre d'adhérents augmente et les attentes aussi, de manière légitime. D'autre part le floorball nourrit des ambitions qui requièrent un investissement humain beaucoup plus important. Or la fédération ne repose que sur un petit nombre de bénévoles, présents depuis longtemps et qui atteignent leurs limites de disponibilité et de motivation. Certains sujets avancent mais d'autres stagnent ou sont en situation de risque élevé. Si le floorball veut progresser, il est devenu urgent de se réformer. Ceci est valable au niveau national, mais aussi au niveau régional et local (club) car c'est par la mise en place d'un maillage complet et une répartition des rôles que nous arriverons à nous développer. Sans cela le floorball va stagner, voire régresser. La saison 2014-2015 doit donc être une saison de transition très forte, avec comme projet numéro 1, la création d'un organigramme complet et détaillé accompagné de fiches de missions précises et d'une campagne de recrutement très importante. Ceci sera fait dans les prochains mois, et initié avant la fin d'année 2014.

Point institutionnel

Les discussions avec la Fédération de Hockey (sur Gazon) sont dans une impasse. La FFH s'était montrée ouverte et plusieurs réunions ont eu lieu ces deux dernières années. Depuis 9 mois, la FFH a cessé tout contact et n'a pas répondu à la dernière relance de la FFFL. Ce silence, bien qu'inexpliqué officiellement, tend à conforter ce qui était pressenti : un rapprochement des deux structures est très difficile à envisager dans la durée. Sur le fond les disciplines sont difficilement complémentaires et plutôt « concurrentes » pour ce qui est du floorball et du hockey en salle. Et beaucoup d'élus ou de membres de la communauté du



hockey sur gazon sont défavorables à l'intégration du floorball, pour diverses raisons, personnelles, politiques, stratégiques...

Après avoir essuyé le refus du hockey sur glace, et constaté l'incompatibilité avec la Fédération de Roller Sports, nous sommes donc au point mort. La situation pourrait changer si la floorball dépose bien une candidature au programme des JO 2024, et surtout si Paris est également candidate. En attendant, nous devons continuer à nous développer, et surtout il est fondamental de nous réformer.

En effet, il est inutile aujourd'hui de solliciter à nouveau le Ministère des Sports et/ou des relais politiques, si notre dossier n'est pas solide. Nous devons être inattaquables, irréprochables pour forcer la décision. Le Ministère cherche plutôt à trouver des arguments de refus, aussi peu évident soient ils. Il n'est pas intéressé par un accompagnement de notre développement, il faut présenter un dossier déjà complet, être déjà l'équivalent d'une fédération mature pour espérer obtenir un agrément. Il nous revient donc de nous réformer et de nous consolider. Nous ne sommes pas loin d'être irréprochables car nous œuvrons dans toutes les directions, mais il nous faut maintenant tout ordonner précisément et durablement avec une stratégie claire et des ressources humaines nombreuses et pérennes.

Formation

Il s'agissait du dernier pilier d'action d'une fédération sur lequel il pouvait nous être reproché de ne pas être actif. Ce n'est plus possible car nous avons posé aujourd'hui les premières pierres d'un édifice complexe à ériger, celui de la formation. Ce sujet est fondamental, il est aussi évolutif.

Avec l'appui d'André Welten, formateur suisse très expérimenté, nous avons organisé une première session en octobre 2013 à Nantes. La deuxième session du Brevet Fédéral 1 est prévue à Lyon les 20 et 21 septembre 2014.

La formation est identifiée comme un point bloquant dans le développement d'une pratique de qualité, notamment dans les catégories jeunes qui ont besoin d'un encadrement crédible et compétent.

Il est donc nécessaire de multiplier les occasions de former des éducateurs, et rapidement d'envisager les niveaux supérieurs de formation.

Quoi qu'il en soit, nous avons ouvert la voie et c'est une étape importante sur laquelle nous devons construire tous ensemble notre avenir.

Communication

Cf. Présentation

Floorball Féminin

Cf. Présentation

Sélections

Cf. Présentation

----- Pause déjeuner -----



Jeunes

Une première partie de présentation est consacrée au projet de Sélection U19 qui réunit les énergies de deux Commissions, la Commission Jeunes et la Commission des Sélections.

La philosophie générale de ce projet consiste à :

- intégrer des joueurs adolescents, dont certains sont issus de catégories plus jeunes de clubs déjà actifs. Ces adolescents sont en attente de projets et d'objectifs, alors qu'ils ne sont pas encore en âge de jouer avec les adultes.
- préparer une première génération de joueurs jeunes qui dans deux ans pourront constituer une génération U19 à inscrire aux Chpts du Monde IFF. Il s'agit donc aujourd'hui de travailler avec des jeunes de catégorie U17 pour les emmener vers le niveau U19 et ensuite former la base des futures sélections seniors

Ce projet va se mettre en place dans les mois qui viennent et il a pour objectif de s'appuyer sur le niveau régional, autrement dit des Ligues ou des associations de clubs, pour réunir des « sélections » de jeunes et commencer à les faire travailler au niveau régional avant de les réunir à un niveau national.

Un échange est ensuite mené au cours de la session « Jeunes » de l'AG, sur les attentes des jeunes pratiquants, les difficultés rencontrées ou les bonnes pratiques mises en place dans nos clubs. Parmi les témoignages recueillis, les remarques suivantes :

- Les jeunes veulent voir jouer les plus grands .Il est important de leur en donner l'occasion, et que cela se passe dans de bonnes conditions et dans un bon esprit.
- Les tranches d'âge sont encore très variées selon les villes, même si une tendance se dessine plutôt autour d'une tranche allant de 10 à 14 ans.
- S'agissant du port des lunettes de protection, aujourd'hui aucune obligation n'est établie. Une recommandation à néanmoins été émise il y a quelques temps en s'inspirant de ce qui peut se faire dans certains pays. Cela peut constituer un investissement prohibitif. Une ligne directrice est probablement à préciser à l'avenir.
- Au-delà de 14 ans, la proposition floorball est aujourd'hui limitée, et c'est véritablement un problème que ce « vide » entre les U14 et les adultes. Une solution proposée est d'intégrer ces adolescents aux entraînements adultes. Même s'ils ne peuvent pas encore jouer en chpt senior, c'est une façon de les intégrer. Techniquement ils peuvent être largement au niveau. C'est donc d'un point de vue physique qu'il faut être vigilant.
- Il y a aujourd'hui une pénurie de personnel d'encadrement à la fois compétent et disponible sur les tranches horaires correspondant aux entraînements des catégories jeunes. Il y a un enjeu à former des éducateurs, et en l'absence de Brevet d'Etat floorball, la seule solution pour envisager une rémunération est d'engager des personnes titulaires de diplômes d'Etat d'autres disciplines, en les formant au floorball.
- Le club de Nantes met en place pour la 2^e année, cette saison, le « baby floorball » à destination des 3-5 ans accompagnés de leurs parents.
- Pour les jeunes, ce même club propose un système de crosse prêtée à l'année dans la cotisation, crosse échangée en fonction de la croissance de l'enfant, et recyclée vers un autre.
(Un système identique pourrait peut-être répondre à la problématique des lunettes de protection, avec la fourniture d'une première paire, pour accompagner une éventuelle obligation)



S'agissant des compétitions jeunes, le principe de compétitions régionales sera reconduit cette année avec des formules et des calendriers adaptés aux caractéristiques locales. Néanmoins, un rassemblement national officiel, sorte de « finales nationales » sur un week-end, est souhaité et à prévoir pour la fin de saison.

Pour ce faire, la Commission Jeunes doit effectuer un recensement des clubs souhaitant participer, des catégories concernées et des effectifs pressentis. Le but est de définir le format de ces finales nationales qui doivent rassembler un maximum de monde mais doivent s'articuler autour de principes communs. Dans un deuxième temps, un appel à candidature sera lancé pour l'accueil de ces phases finales. La ville hôte sera sélectionnée comme étant celle qui présente la meilleure accessibilité pour les équipes engagées, et les meilleures conditions d'accueil. Ceci peut inclure la disponibilité d'un centre de vacances réservé pour l'accueil de tous les participants de manière simple et au meilleur coût.

Championnat Senior

La saison 2013-2014 s'est déroulée convenablement. Les perturbations rencontrées (ex : grève à Paris) n'ont pas remis en cause son déroulement global mais ont démontré que nous sommes souvent sur le fil du rasoir. La préparation de la saison 2014-2015 a montré tout le problème de faire reposer celle-ci sur les épaules de personnes peu nombreuses et qui touchent à leurs limites. Cette organisation est tardive et risquée. Elle nécessite plus que jamais d'être revue pour que la compétition se déroule en toute « sécurité » et équité, et non simplement en croisant les doigts pour que tout se passe bien.

La saison 2014-2015 se déroulera de manière similaire à la précédente en termes de formule avec une division 2 augmentée de quelques équipes. Le premier challenge est de mener à bien cette saison, en commençant par sécuriser les dates prévisionnelles du calendrier. Il reste un règlement à publier, des informations clubs à recueillir, et des personnes ressources à trouver pour encadrer l'organisation des différentes poules. Cette saison n'a pas encore commencé, elle est encore loin d'être sur les rails.

Par ailleurs, un débat est ouvert sur l'avenir du championnat car des voix divergentes se manifestent régulièrement et expriment des attentes très différentes par rapport à la compétition. En synthèse on trouve deux grandes familles de clubs :

- Les clubs composés d'adultes aux disponibilités limitées et qui sont satisfaits du format actuel avec un championnat sur quelques week-ends (plus ou moins un par mois), un nombre de déplacements réduits...
- Les clubs qui souhaitent tirer le rythme du championnat vers le haut, et par la même son niveau, pour satisfaire des attentes plus fortes notamment chez les plus jeunes, de pouvoir jouer en compétition beaucoup plus régulièrement.

Les membres de ce deuxième groupe souhaiteraient idéalement jouer plus de matchs à domicile, pour valoriser les sponsors, créer un rdv avec le public et avec les municipalités, à l'image des autres sports. En outre, il apparaît de plus en plus aisé dans certaines villes d'obtenir des créneaux de matchs réguliers pour un ou deux matchs, plutôt que des week-ends entiers. De ce point de vue, le championnat se déroulerait plutôt sous forme de matchs simples plutôt que sous forme de plateaux. Il est à noter que ceci exigerait de nombreux déplacements d'arbitres si le principe était généralisé. Ceci serait idéal du point de vue de la neutralité et du niveau de l'arbitrage mais très coûteux et nécessitant une Commission Arbitrage très étoffée pour gérer toutes les désignations et les déplacements d'arbitres.



Jouer 1 match ou rentabiliser un week-end en y casant plusieurs matchs, dont 2 par équipe, c'est un point de divergence entre les deux familles de pensée, qui doit aussi prendre en compte la réalité des clubs en termes de disponibilités, de moyens financiers, et de capacité à trouver un créneau dans les gymnases.

Dans tous les cas, une réforme doit être étudiée, et pour cela un groupe de travail doit être formé. Mais là aussi, il est indispensable qu'une Commission Compétitions beaucoup plus étoffée se mette en place durablement. Les idées peuvent être bonnes et de nouveaux concepts peuvent naître mais sans personne pour les appliquer, nous allons droit dans le mur. Or aujourd'hui, il est difficile d'être rassuré sur la capacité de notre organisation à absorber un championnat complexe, vu le peu de personnes qui s'investissent.

Un groupe de travail devra être mis en place au cours de cette saison, une fois la saison en cours sécurisée. Il aura pour but de consulter l'ensemble des clubs sur leurs attentes et leurs moyens, puis de définir des propositions à l'attention du Comité Directeur. Les propositions devront reposer sur des objectifs stratégiques et s'accompagner de solutions pour accompagner les clubs et la FFFL dans la mise en place d'une réforme. Il est ainsi probable que cette réforme n'intervienne qu'en 2016-2017, mais elle devra être annoncée en AG 2015, la saison 2015-2016 devant servir à tous pour se préparer au changement.

Une piste de réflexion est émise autour de l'exemple de la Pologne dont les résultats généraux dépassent largement ceux de la France. Dans ce pays, le championnat se compose de deux divisions de 8 clubs chacune. Les matchs y sont nombreux, les clubs participant sont ceux qui s'en donnent les moyens. Les autres sont invités à disputer des compétitions amicales, locales. Il y a donc deux vitesses mais qui permettent de satisfaire deux types de clubs. Quoi qu'il en soit, toute réforme devra tâcher de satisfaire l'ensemble des adhérents et non pas une catégorie en oubliant totalement les autres.

Arbitrage

L'arbitrage est devenu un problème majeur. On observe un déficit de compétence des arbitres, un manque de volontaires, et en parallèle un manque de respect croissant de la part des joueurs, qui diminue encore plus la motivation des arbitres. Nous sommes face à une forme de crise qu'il faut résoudre très rapidement. La Commission Arbitrage est trop réduite (1 personne). Elle a du mal à gérer le minimum, elle ne peut pas aller au-delà et le développement de l'arbitrage ne se réalise pas.

Le club d'Annecy a émis une proposition qui a le mérite de donner des pistes de réflexion, mais encore une fois, il faut d'abord constituer une Commission étoffée, capable de traiter le quotidien, puis de réfléchir et de mettre en œuvre des actions de développement, de formation, et d'organisation de l'arbitrage.

Au-delà du projet d'Annecy, d'autres remarques ont été émises et notamment :

- Arrêter de mettre les noms des équipes dans les désignations d'arbitrage, et les remplacer par les noms des arbitres (+ crédible, + officiel et neutre). Note : ceci suppose de connaître ces noms, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, les clubs décidant au dernier moment et la Commission Arbitrage ne disposant donc pas des moyens de faire des désignations nominatives.
- Identifier un nombre « limité » de paires d'arbitres expérimentées et les faire tourner très souvent tout au long de l'année pour atteindre rapidement un niveau élevé.
- Constituer des paires associant un arbitre expérimenté et un nouveau. Ceci peut apparaître contradictoire avec la proposition précédente. A combiner peut être. Note : ce principe se heurte souvent au fait que l'arbitre « nouveau » se cache derrière l'expérimenté et ne fait pas grand-chose, donc ne progresse pas. L'expérimenté doit donc être actif pour accompagner le nouveau, et le nouveau doit vraiment être motivé et actif pour profiter de cette association.



Finances

Les comptes 2013 sont présentés et soumis au vote de l'AG.

Ceux-ci sont validés à l'unanimité.

Le budget 2014 est également présenté avec un point à date.

Il apparaît que les Sélections (désormais H et F) occupent une place toujours très dominante dans le budget général. Ceci est aussi dû au fait que peu d'autres projets de développement sont mis en place et font appel à du budget. Il est cependant nécessaire d'améliorer la maîtrise des coûts liés aux Sélections, et la gestion générale d'un budget qui souffre toujours de l'absence totale de subventions publiques et de partenariats privés. La gestion financière de la FFFL sera intégrée au projet général de réforme.

Concernant les cotisations, la saison 2014-2015 a été lancée sur les mêmes bases que celles qui avaient été votées pour les deux saisons précédentes. Il y a donc eu une reconduction « tacite », l'AG se tenant en septembre, après le début de la nouvelle saison.

Une révision des montants des cotisations est à prévoir à l'horizon de l'AG 2015, qu'il s'agisse des engagements championnat, des affiliations clubs, et des licences individuelles. Si une augmentation est à prévoir, il reste à définir des montants dont l'ampleur peut varier selon les projets d'investissements qui seront développés. Ainsi une réforme forte de l'arbitrage peut nécessiter une augmentation forte des licences compétition pour permettre son financement.

Par ailleurs, la typologie des licences pourra être revue afin de mieux distinguer la pratique compétition de la pratique loisir par exemple. Dans le même temps, une révision de notre utilisation du logiciel iClub/i Fédé pourra être menée afin d'en exploiter davantage de fonctionnalités.

Projet de licence club

Cf. présentation.

Ce point est évoqué à titre informatif. L'objectif lors de cette AG n'est pas de décider quoi que ce soit mais de présenter le concept et d'ouvrir une réflexion qui peut déboucher sur une mise en œuvre en saison 2015-2016 (présentation en AG 2015)

Ligues Régionales

La Ligue Rhône Alpes doit être réactivée, les Ligues Pays de Loire et Ile de France sont lancées.

D'autres peuvent être envisagées de manière officielle (association déposée, statuts...) mais ce n'est pas évident partout à courts termes. Il faut donc aussi penser le cas des clubs isolés, et des régions pas assez denses pour créer une Ligue, afin de les intégrer au niveau régional que nous souhaitons mettre en place et qui doit prendre une part de plus en plus active dans différents domaines :

- Développement
- Gestion des compétitions, notamment des jeunes
- Formation, notamment au niveau de l'arbitrage
- Sélections : développement du projet U17

Concernant les Ligues officielles, un travail est à mener rapidement pour réviser les statuts déposés par celles-ci, les corriger et les harmoniser au besoin. Ce doit être l'occasion de rédiger des statuts types de Ligues Régionales pour faciliter la mise en place de futures structures. Parallèlement aux textes, il est important de définir ce qui doit être l'organigramme minimum cible pour toute Ligue Régionale et les missions qui vont lui revenir. Travail à mener avant fin 2014.



Clôture de séance – Samedi 13/09 – 19h30

Observations complémentaires

A l'issue de l'AG, une idée a été émise en « off » mais se trouve être assez pertinente pour être mentionnée. Il s'agit de reprendre une pratique observée en Suisse et destinée à favoriser le développement des clubs.

Il s'agit pour un club d'organiser une fois par an (au moins) un « tournoi open » dont le principe est de réunir des équipes composées de 2 ou 3 adhérents du club maximum et d'un nombre minimum de personnes extérieures. Il s'agit de mobiliser l'ensemble des adhérents pour faire venir de extérieurs, faire découvrir la pratique, faire connaître le floorball, le tout dans un esprit 100% convivial, et sans engagement.

⇒ Une idée intéressante, assez simple à mettre en œuvre et nécessitant simplement l'implication des membres pour faire venir des amis, ce qui ne doit pas être trop compliqué.

Levallois, le 24 Octobre 2014

Le Président de la F.F.FL
Jérôme Joaille

Le Secrétaire Général de F.F.FL
Gilles Bizot